**Conseil Municipal des Jeunes**

Le Samedi 19 et Dimanche 20 Octobre 2024

**De 10h A 18h Salle des chasselas (ancienne cantine maternelle) Clarensac**

**Prix de l’emplacement (3 mètres) : 7€**

La réservation est validée uniquement si le paiement est joint à l'inscription et si le formulaire est bien complété pas d'inscription par téléphone / date limite des inscriptions le mercredi 16 Octobre 2024

Bulletin à remettre au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture, dans la boite aux lettres de la mairie et aux accueils des écoles le matin et les soir.

**Bulletin de réservation**

Je soussigné (e) Nom………….……………. Nom (de jeune fille) ………………………

Prénom ………………………………………………………………………………......

Adresse ……………………………………………………………………………………

CP :………. Ville ……………….…. Tel : .…/ .…/.…/.…/.…/ ou .…/ …./…./…./…./

N° Carte d'Identité ……………………..........Carte délivrée le ……..…….........…….

Par ………………………….....

Nbre d’emplacement : 7€ (l’emplacement) X …. : Soit ………€

Payé par Espèce ou Chèque N°…………………….. Banque ……………………………..

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m’engage à le respecter. Je déclare qu’il s’agit, au plus de ma seconde participation à une telle manifestation pour l’année civile en cours.

Signature (précédée de la mansion Lu et Approuvé)

Fait à : …………………………..

Le …………………………..2024

Remarques : …………………………………………………………….………………

**RÉGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS**

Une pièce d'Identité vous sera demandée au moment du déballage.

**1°** La Bourse aux jouets de Clarensac 2024 se déroulera le Samedi 19 et le dimanche20 octobre de 10h à 18h. Deux sites d’exposition sont prévus, la salle des Chasselas et son jardin.

**2°** La mise en place des stands aura lieu le matin, entre 8h00 et 9h30, pour une ouverture du marché à 10h.

**3°** Le prix du stand est fixé à **7€** le stand de 3 mètres linéaire pour 1 jour, et à **12€** le stand de 3 mètres linéaire pour deux jours. En cas de besoin de raccordements électriques, des prises seront à votre disposition, merci de prévoir les rallonges nécessaires.
**4°** La municipalité ne saurait être tenue responsable ni en cas de vol, d’accident, de dégradation ou de tout autre méfait lors de la bourse aux jouets

Nous serons vigilants sur les personnes qui souhaitent être ensemble

(Merci d'en faire la demande au préalable).

Et nous ferons notre maximum pour essayer de tenir compte des exigences des uns et des autres sur l'affectation des emplacements.

MERCI PAR AVANCE POUR VOTRE INDULGENCE

Pour de plus renseignements

 Tel : 07 64 45 74 22

Mail : cmjclarensac@gmail.com